

DEC-BAC en sciences infirmières (6605) - Lévis
Cheminement temps partiel - 4 ans (8 trimestres)

**Les sigles de cours en caractères gras et entre parenthèses sont des cours préalables.

TRIMESTRE 1 AUTOMNE 10 CRÉDITS	TRIMESTRE 2 HIVER 8 CRÉDITS	TRIMESTRE 3 AUTOMNE 9 CRÉDITS	TRIMESTRE 4 HIVER 9 CRÉDITS	TRIMESTRE 5 AUTOMNE 9 CRÉDITS	TRIMESTRE 6 HIVER 9 CRÉDITS	ÉTÉ 0, 3 ou 6 crédits	TRIMESTRE 7 AUTOMNE 6 OU 9 CRÉDITS	TRIMESTRE 8 HIVER 6 OU 9 CRÉDITS
SSN102 21 - Méthodes de travail en sciences infirmières (1cr.)	SSN113 21 - Soins infirmiers en santé communautaire I (2cr.)	SSN117 21 -Approches familiales en soins infirmiers (3cr.) (Préalable : SSN11521)	SSN104 21 - Recherche en sciences infirmières et biostatistique II (3cr.) (Préalable : SSN10321)	SSN213 21 - Soins infirmiers en santé communautaire II (3cr.) (Préalable : SSN11321) OU SSN214 21 - Soins critiques II (3cr.)	SSN213 21 - Soins infirmiers en santé communautaire II (3cr.) (Préalable : SSN11321) OU SSN214 21 - Soins critiques II (3cr.)	Possibilités pour Cours optionnel 1		Cours optionnel 2 (3cr.)
SSN108 21 - Assises théoriques en sciences infirmières (3cr.)						Cours optionnel 1 (3cr.)	Cours optionnel 1 (3cr.)	
SSN109 21 - Situations cliniques et démarche de soins infirmiers I (3cr.)	SSN103 21 - Recherche en sciences infirmières et biostatistique I (3cr.)	SSN116 21 - Éducation pour la santé (3cr.) (Préalable : SSN11321)	SSN114 21 - Soins critiques I (3cr.) (Préalable : SSN10921)	* L'INSCRIPTION AU STAGE EN SOINS CRITIQUES DOIT SE FAIRE DANS L'ANNÉE QUI SUIV LA RÉUSSITE DU COURS SOINS CRITIQUES II.	* L'INSCRIPTION AU STAGE EN SOINS CRITIQUES DOIT SE FAIRE DANS L'ANNÉE QUI SUIV LA RÉUSSITE DU COURS SOINS CRITIQUES II.		SSN302 21 - Projet d'intégration (3cr.) (SSN21321) <i>Permis d'exercice de l'OIIQ exigé.</i>	SSN309 21 - Situations cliniques et démarche de soins infirmiers III (3cr.) (SSN21421)
SSN111 21 - Enjeux éthiques et pratique soignante (2cr.) OU SSN112 21 - Défis sociétaux et leadership infirmier (2cr.)	SSN115 21- Relation thérapeutique en soins infirmiers (2cr.)	SSN110 21 - Situations cliniques et démarche de soins infirmiers II (3cr.) (Préalable : SSN10921)	SSN111 21 - Enjeux éthiques et pratique soignante (2cr.) OU SSN112 21 - Défis sociétaux et leadership infirmier (2cr.)	2 cours (6 crédits) parmi les suivants : SSN205 23 - Pratiques exemplaires en soins de peau et de plaies (3cr.) SSN202 21 - Soins palliatifs et de fin de vie (3cr.)	2 cours (6 crédits) parmi les suivants : SSN205 23 - Pratiques exemplaires en soins de peau et de plaies (3cr.) SSN202 21 - Soins palliatifs et de fin de vie (3cr.)	Possibilités pour stages en santé communautaire ou en soins critiques		
SSN105 21- Collaboration intra/interprofessionnelle I (1cr.)	SSN106 21 - Collaboration intra/interprofessionnelle II (1cr.) (Préalable : SSN10521)**		SSN107 21 - Collaboration intra/interprofessionnelle III (1cr.) (Préalable : SSN10621)	SSN204 21 - Soins infirmiers auprès de la personne âgée (3cr.) SSN203 21 - Soins infirmiers en santé mentale (3cr.) ***Les 4 cours sont obligatoires au cheminement	SSN204 21 - Soins infirmiers auprès de la personne âgée (3cr.) SSN203 21 - Soins infirmiers en santé mentale (3cr.) ***Les 4 cours sont obligatoires au cheminement	Possibilité de stage en santé communautaire ou en soins critiques (3cr.)	SSN323 21 - Stage en santé communautaire (3cr.) (SSN21321) <i>Permis d'exercice de l'OIIQ exigé.</i> OU SSN324 21 - Stage en soins critiques (3cr.) (SSN214 21)	SSN323 21 - Stage en santé communautaire (3cr.) (SSN21321) <i>Permis d'exercice de l'OIIQ exigé.</i> OU SSN324 21 - Stage en soins critiques (3cr.) (SSN214 21)
							* L'INSCRIPTION AU STAGE DOIT SE FAIRE DANS L'ANNÉE QUI SUIV LA RÉUSSITE DU COURS SOINS CRITIQUES II. SANS QUOI, L'ÉTUDIANT (E) NE SERA PLUS CONSIDÉRÉ(E) COMME PRIORITAIRE AUX FINS DE PLACEMENT DE STAGE ET S'EXPOSE À PROLONGER SON CHEMINEMENT. <i>Permis d'exercice de l'OIIQ exigé.</i>	* L'INSCRIPTION AU STAGE DOIT SE FAIRE DANS L'ANNÉE QUI SUIV LA RÉUSSITE DU COURS SOINS CRITIQUES II. SANS QUOI, L'ÉTUDIANT (E) NE SERA PLUS CONSIDÉRÉ(E) COMME PRIORITAIRE AUX FINS DE PLACEMENT DE STAGE ET S'EXPOSE À PROLONGER SON CHEMINEMENT. <i>Permis d'exercice de l'OIIQ exigé.</i>

Cours optionnels - Choisir 2 cours parmi les suivants :

- **SSN 206 21** Santé de l'enfant et de l'adolescent (3cr.)
- **SSN 207 21** Gestion des soins infirmiers (3cr.)
- **SSN 208 21** Surveillance électrocardiographique avancée (3cr.)
- **SSN 209 21** Soins interculturels (3cr.)
- **SSN 210 21** Stage interculturel en santé (3cr.)
- **SSN 211 21** Méthodes quantitatives appliquées aux sciences de la santé (3cr.)
- Cours du programme en périnatalité (selon offre de cours)
- Cours de 3 crédits du certificat en santé mentale (selon offre de cours)

Pour s'inscrire aux cours du Palier 2 - Secteurs de soins, l'étudiante ou l'étudiant doit avoir réussi 48 crédits, soit les 24 crédits intégrés et 24 crédits correspondant au Palier 1 – Fondements. De même, pour s'inscrire aux cours du Palier 3 - Intégration, l'étudiante ou l'étudiant doit avoir réussi 72 crédits, soit les 24 crédits intégrés, les 36 crédits du Palier 1 - Fondements et 12 crédits de cours obligatoires du Palier 2 - Secteur de soins.

Palier 1	Fondements	36crédits
Palier 2	Secteurs de soins	24 crédits
Palier 3	Intégration	12 crédits
Portion universitaire		72
Crédits intégrés		24
Total		96 crédits

**Les cours en caractères gras et entre parenthèses sont des cours préalables.